



Association des Propriétaires du Mariet

Protégeons notre Montagne  
[Http://lemariet-apm.fr](http://lemariet-apm.fr)

### Infos Mariet du 11/04/2023

Voici les dernières informations sur la préservation du plateau du Mariet, depuis les dernières infos du 30 août 2022.

Pour l'année 2023, l'association compte à ce jour **78** adhérents et 3 en attente de réinscription...

Lors de notre Assemblée Générale du 21 janvier 2023, où vous avez été nombreux à participer et je tiens là, à vous remercier, je vous ai présenté un certain nombre d'actions que nous souhaitons mettre en œuvre pour cette nouvelle saison, avec toujours cet objectif de préserver le Mariet du haut comme du bas.

Cet hiver un peu particulier au niveau enneigement n'a pas perturbé les visiteurs et nous avons pu constater encore pas mal de traces de raquettes à travers champs.

Nouveauté cet hiver, la formation au bivouac d'hiver initié par un groupement associatif « Ski Randonnée Nordic » avec photos et descriptifs via leur site, sur le plateau du Mariet...

Nous avons envoyé un courrier afin de rappeler que le site du Mariet est propriété privée, que les feux et bivouacs sont interdits et demander le retrait de leur site de cette publicité.

**L'APM avec votre aide doit donc continuer à être vigilant et mener les actions dans le sens de cette préservation à savoir :**

### Les actions suivantes pour 2023

=> **Le 4 avril** ; J'ai été invité par Mme Cécile Trahand maire d'Arith à une réunion publique à La Féclaz, organisée par le Syndicat Mixte des Stations des Bauges et qui avait pour thème la présentation d'un outil d'analyses des relations entre résidents, propriétaires et touristes avec comme exemples, l'interdiction des feux et des bivouacs sur le plateau du Grand Revard dont Arith fait partie, ainsi que la réglementation de la circulation sur les chemins privés et communaux.

Cette réunion a été très intéressante, elle m'a permis de rappeler aux personnes présentes la notion de propriété privée.

Ce travail de réflexion sur les incivilités que toutes les communes subissent, a le mérite d'exister et peut aller dans le sens de nos propres actions.

Affaire à suivre tout en restant vigilant

=> **Le 10 mai et le 27 mai 2023** ; deux journées sont prévues avec pour objectifs :

Entretien du sentier balisé (élagage, tension des fils de fer de la clôture, nettoyage du bord du lac.)

Réhabilitation en collaboration avec la mairie, du chemin communal qui part de chez Jean-Michel Léon et qui rejoint le sentier en lisière de forêt.

Pose à Greson et au Dzé de balises d'interdiction des feux et de bivouacs, avec participation financière de la mairie.

Débalisage du sentier qui part du Mariet du haut et va au Mariet du bas à travers la forêt.

**Pour ces deux jours, nous aurons besoin de bénévoles, merci de vous inscrire dès aujourd'hui auprès de Daniel Morand par mail : [daniel.morand39@orange.fr](mailto:daniel.morand39@orange.fr)**

=> **A partir de mi-juin** : Les séances d'information et de sensibilisation des visiteurs du Mariet sont reconduites car elles ont été très bénéfiques l'été dernier.

Un calendrier sera défini en alternant les samedis et les dimanches matin de 10h30 à 12h30, au bord du lac.

Des séances seront aussi organisées au Mariet du haut.

Là encore, nous ferons appel à vous, en espérant avoir plus de réponses positives que l'année dernière car la préservation du Mariet nécessite l'implication d'un maximum d'entre-vous.

=> **Suite à la demande** de certains adhérents lors de l'AG, concernant les coupes de bois qui sont sur l'alpage, un relevé propriétaires / parcelles doit être effectué, je dois prendre rendez-vous très prochainement pour faire ce point.

A l'issue, nous contacterons les propriétaires afin de savoir ceux qui souhaitent faire ces coupes

=> **Le site WEB** de l'association est en cours de modification par Guillaume et Jean-Michel, afin de le rendre plus convivial et de faciliter le passage des informations concernant l'APM... affaire à suivre.

=> **Fin août / début septembre**, Nous organiserons la journée des adhérents qui se déroulera au Mariet, à proximité d'un chalet pour rester cohérent par rapport aux idées que nous défendons et aussi pour une facilité d'organisation.

Cette journée se fera autour d'un repas convivial qui permettra à chacun et chacune de partager de bons et joyeux moments.

Une petite participation qui reste encore à définir, vous sera demandée lors de votre inscription.

#### **Conclusion :**

**RAPPEL => A compter du 28 mars, la gestion de la boucle du lac au Mariet du bas est donc sous la responsabilité des propriétaires.**

**L'APM et les propriétaires sont donc complètement autonomes pour les deux Mariet et entre-autre pour la gestion de la boucle du lac**

Comme vous le constatez, nous poursuivons nos actions qui nous ont amené à notre autonomie ; nous devons maintenant assumer cette situation, pour cela, l'APM aura besoin de vous pour mener à bien toutes les actions que nous avons prévues pour 2023 (entretien du sentier, journées communication, et bien d'autres encore...) je vous solliciterai lors de ces actions.

Je vous tiendrai régulièrement au courant de la situation et de l'avancée des actions engagées.

Aller sur le site, vous trouverez toutes les informations de la vie de l'association et n'hésitez pas à mettre vos commentaires. **RAPPEL DU SITE [lemariet-apm.fr](http://lemariet-apm.fr)**

Une fois encore, je voudrais profiter de cette info pour remercier les membres du comité de l'Association des Propriétaires du Mariet pour le travail qu'ils continuent à réaliser ainsi que tous les bénévoles qui ont participé aux différentes actions qui ont été menées au Mariet.

Un remerciement particulier à Mireille Grosdaillon pour le travail effectué lors de sa présence en tant que secrétaire et un grand merci à Solène Tasset qui a eu la gentillesse de la remplacer.

**C'EST ENSEMBLE QUE NOUS POURRONS PRESERVER LE MARIET**

Cordialement.... Arvi pa... comme on dit par chez nous !!...

Daniel Morand (président de l'APM)